



Rabbi Haim Eliezer Cohen, Roch Yechiva Tskolment Sathmar et du Colel Or Har Moche

Sortie de Chabbat Hayé-Sarah, 26 Hechwane 5783

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

בית נאמן

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets de Cours :

1. Quelle est l'explication de « 2 » א-ל מלך נאמן. Faire « Hatarat Nedarim » sur la réception du Chabbat
3. Recevoir Chabbat par la pensée
4. Si quelqu'un n'a pas encore prier Minha mais qu'il a répondu à Barékhou de Arvit du Chabbat
5. Si quelqu'un à fait Arvit du Chabbat, doit-il répondre à la Keddoucha ou similaire d'un autre office de Minha ?
6. Qui allume les bougies de Chabbat ?
7. Le Gaon Rabbi Sion Lévy – le Rabbin de Panama
8. Sortir un Sefer Torah et lire le morceau « ואברהם זקן » pour un Hatan
9. Le verset « 10 » ומשמע ודומה ומשא Hassdei Esther OuGuéoula

« א-ל מלך נאמן »

Chavoua Tov Oumévorakh. Ce chant (« גואלי י-ה » qu'a chanté Rabbi Kfir Partouch avant le cours) était très apprécié par ma fille dont c'est la Hazkara aujourd'hui, le 25 Hechwane. On l'amenait une ou deux fois par semaine à la maison, et en chemin elle voulait écouter cette chanson – « א-ל מלך נאמן גואלי י-ה ». Son nom est Géoula donc ça marche bien avec cette chanson. Et quelle est l'explication de la phrase « א-ל מלך נאמן » - « D... Roi de confiance » ? J'ai vu une explication au nom du Rokéah (Rabbenou Elazar de Garmiza, la valeur numérique du nom Elazar est la même que celle de Rokéah sans la lettre Waw). Il dit ceci : Avant que le monde ne soit créé, Hashem était « א-ל » - D... , il n'était pas Roi, car pour être roi, il faut avoir un peuple. Mais après la création du monde, il a également l'appellation de « מלך » - « Roi ». Et que veut dire « נאמן » - « de confiance » ? C'est lorsque toutes les promesses qu'il a faites se réaliseront. Or nous voyons de nos propres yeux qu'une partie d'entre elles se sont accomplies. « תקע בשופר גדול לחרותינו, ושא נס לקבץ גלויותינו, וקבצנו מהרה יחד מארבע כנפות הארץ לארצנו ». En Russie, il y avait le rideau de fer – il a été brisé. En Éthiopie, cela faisait 2500 ans que des juifs étaient enfermés et prisonniers sans ne rien savoir, mais ils sont finalement arrivés chez nous. A Téman, c'était la même chose, à la seule différence qu'ils avaient la Torah à Téman alors qu'en Éthiopie, ils n'avaient rien. Mais ils ont quand même réussi. Et avec l'aide d'Hashem, il ne restera personne en dehors d'Israël. En Israël, il y a la Bérakha et la place pour chacun. Qu'ils honorent

la Torah, qu'ils observent tous les décrets de la Torah, qu'ils observent le Chabbat, tout ça c'est du rêve ; mais un jour ça se réalisera et tout ira bien.

Faire « Hatarat Nedarim » sur la réception du Chabbat

Celui qui a reçu Chabbat plus tôt, peut-il annuler cette réception en faisant Hatarat Nedarim ? Il ramène trois sages et il dit « je regrette complètement », « il n'y a aucun vœu ni aucun serment » - je n'ai pas encore reçu Chabbat. Quelle est la loi ? Maran, dans le Beit Yossef, ramène l'avis du Rachba qui dit que celui qui a déjà reçu Chabbat, a le droit de dire à son ami qui n'a pas encore reçu Chabbat, de lui faire un travail. Le Rachba apporte une preuve à cela de la Guémara Chabbat (151a) qui dit qu'un homme a le droit de dire à son ami « שמור לי פירות שבתחומך ואני אשמור לך פירות » - « c'est un homme qui a entreposé ses fruits dans la propriété de son ami dans laquelle il n'a pas accès, donc il lui dit : « garde mes fruits qui sont dans ta propriété, et moi je garderai tes fruits qui sont dans ma propriété ». C'est pareil dans notre sujet, même si l'homme a déjà pris sur lui le Chabbat et qu'il ne peut donc pas faire de travail, il peut dire à son ami qui n'a pas encore reçu Chabbat, de faire un travail pour lui. Le Ran objecte cet argument en disant que dans le cas des fruits, cet homme aurait pu trouver un moyen d'aller lui-même garder ses fruits peu importe où ils sont entreposés, mais ici au sujet de la réception de Chabbat, il ne peut pas faire de travail. Et Maran écrit au sujet de cette question : « je comprends ses paroles, car ici-aussi, s'il n'avait pas reçu Chabbat,

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

All. des bougies | Sortie | R.Tam
 Paris 16:42 | 17:53 | 18:11
 Marseille 16:49 | 17:53 | 18:19
 Lyon 16:46 | 17:50 | 18:15
 Nice 16:40 | 17:45 | 18:10



www.marana.org@gmail.com



עורכים: הרב'ל שלום דורי, משה חורז, אביה שרון מלירא, ערבה ויקות, הרב'ל חיאלד שרון מלירא

il aurait pu lui-même faire le travail ». Mais nous ne comprenons pas l'intervention de Maran, car si la personne n'avait pas reçu Chabbat plus tôt, il aurait pu faire le travail, mais ici il a justement reçu Chabbat plus tôt et c'est là toute la question du Ran ! Mais les Aharonim expliquent en disant qu'il semblerait que Maran veuille dire que cet homme peut faire Hatarat Nédarim de son acceptation du Chabbat plus tôt. C'est ce qu'écrit le Lévoush. S'il a reçu Chabbat avant l'heure, il peut aller voir un Talmid Hakham et lui dire : « je veux annuler ma réception du Chabbat » et automatiquement il pourra faire son travail. C'est d'ici que les Aharonim ont appris qu'il est possible de faire « Hatarat Nedarim » sur la réception du Chabbat. Mais en pratique, quasiment personne ne fait ça. Par contre s'il y a un besoin, il est possible de s'appuyer sur les paroles du Lévoush et des Aharonim qui ont expliqué cela. C'est ainsi qu'a tranché la Halakha Maran Rabbi Ovadia Yossef dans Hazon Ovadia : Il est possible de faire « Hatarat Nedarim » sur la réception du Chabbat.

Il n'est pas convenable d'être indulgent sur les travaux de la Torah en faisant Hatarat Nédarim

Mais le Rav Moché Lévy dans Ménouhat Ahava (partie 1 chapitre 5 halakha 3) a écrit qu'il est difficile d'être indulgent sur les travaux de la Torah en faisant Hatarat Nédarim. Car cette Hatarat Nédarim n'a pas été mentionnée dans les Richonim, et ni même dans les paroles du Maran Beit Yossef. Le premier qui l'a mentionné est le Lévoush qui explique ainsi l'avis de Maran, mais ce n'est pas Maran qui l'a dit clairement. Rabbi Moché Lévy a dit aussi que certains pensent que la réception du Chabbat est un acte de la Torah alors comment est-il possible d'annuler une chose de la Torah au moyen d'une Hatarat Nédarim qui n'a même pas été écrite par les Richonim ? Mais le Rav Ovadia écrit que même d'après ceux qui disent que la réception du Chabbat est un acte de la Torah, c'est à partir de la Chkia. Pourquoi ? Car nous avons l'avis de Rabbenou Tam. Mais avant la Chkia, nous avons un doute donc c'est selon les sages. Le Rav Ovadia s'appuie beaucoup sur l'avis de Rabbenou Tam, mais nous ne le suivons pas. Donc puisque la réception du Chabbat est un acte de la Torah, il n'est pas convenable d'être indulgent sur les travaux de la Torah en faisant Hatarat Nédarim. Mais on peut le faire avec les travaux des sages. Qu'est-ce que cela veut dire ? Pour les interdits des sages, il est possible d'être indulgent en utilisant la Hatarat Nédarim. L'avis du Rav Ovadia est qu'on peut même être indulgent sur les travaux de la Torah en faisant Hatarat Nédarim, mais il y a un avis qui dit qu'il est convenable d'utiliser cela que pour les interdits des sages.

Recevoir Chabbat par la pensée

Et si un homme a reçu Chabbat par la pensée – Il a pensé à faire rentrer Chabbat, mais il n'a rien dit, ni « לכה דודי » ni « בואי בלה », rien du tout. C'est comme

s'il n'avait pas reçu Chabbat. Ils ont appris cela de ce qu'a écrit Maran dans les Halakhot Ticha Béav qui dit : si un homme a mangé la dernière Séouda avant le jeûne – il a le droit de manger un autre repas, car il n'a pas dit explicitement que cette Séouda serait la dernière avant le jeûne. Donc s'il s'est assis par terre, a mangé le pain et les œufs etc... car dans sa tête c'est la dernière Séouda avant le jeûne, mais qu'après il a encore faim, il a le droit de manger, car la simple pensée ne l'oblige à rien. Ici aussi pour recevoir Chabbat, c'est pareil.

Si quelqu'un n'a pas fait Minha mais qu'il a répondu à Barékhou de Arvit de Chabbat

Pour celui qui n'a pas fait Minha mais qu'il a répondu à Barékhou de Arvit de Chabbat, c'est une très grande discussion pour savoir s'il peut toujours faire Minha après cela ou pas. Les ashkénazes n'ont pas ce problème car ils ne disent pas Barékhou deux fois. Mais les séfarades le disent deux fois, de peur que certains n'étaient pas là au début de la prière au premier Barékhou, donc on en fait un autre à la fin de la prière. C'est pareil pour le soir de Chabbat, les ashkénazes font seulement le premier Barékhou, alors que les séfarades ajoutent un autre Barékhou avant Alénou Léchabéah. Donc chez les ashkénazes, une fois que quelqu'un a répondu au premier Barékhou, il a déjà fait Chabbat, mais chez nous, ce n'est pas sûr car il y a un autre Barékhou. De plus, nous les séfarades, ne recevons pas Chabbat à Barékhou, mais à Boï Kala, ou à Mizmor Chir Léyoum HaChabbat. Donc même si quelqu'un a répondu à Barékhou, pourquoi ne pourrait-il pas prier encore Minha ? Il a répondu seulement pour suivre tous les autres qui répondaient, mais ça ne veut pas dire qu'il a reçu Chabbat.

Pour nous, toute femme doit allumer les bougies de Chabbat

Cette semaine, nous avons lu : « ויבאה שרה אמו, ויקח את רבקה ותהי לו לאשה ויאבה, וינחם יצחק אחריו אמו » - « Ytshak la conduisit dans la tente de Sara sa mère ; il prit Rivka pour femme et il l'aima et il se consola d'avoir perdu sa mère » (Béréchit 24,67). Rachi intervient sur ce verset pour dire que tout le temps où Sara était vivante, il y avait une colonne de nuée sur la tente, et les bougies allumées de Chabbat en Chabbat, et il y avait une Bérakha dans sa Hala. Mais lorsque Sara est décédée, toutes ces choses se sont retirées. Mais dans ce verset on voit de la tournure de la phrase, que par le mérite de Rivka, toutes ces choses sont revenues. De là, le Rabbi des Loubavitch a appris que les filles célibataires peuvent allumer les bougies de Chabbat avec la Bérakha, même si la mère a déjà allumé et a déjà fait la Bérakha – chacune peut faire la Bérakha. Mais cela est valable seulement selon l'avis du Rama qui dit qu'on peut faire la Bérakha sur un ajout de lumière. Et même

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

d'après le Rama ce n'est pas évident, car les filles s'appuient sur la table de leurs parents. Des fois, on fait Chabbat dans un hôtel, et ils allument beaucoup de bougies au Lobby, chaque femme vient, allume une bougie et fait la Bérakha. Pour les séfarades, cette chose n'existe pas. Maran dit que s'il y a 2 ou 3 personnes dans une même maison qui allument les bougies de Chabbat, certains disent qu'ils peuvent chacun faire la Bérakha car on fait la Bérakha sur un ajout de lumière. Mais Maran conclut en disant : « certains exagèrent, et il est convable de faire attention aux Bérakhot inutiles, donc seulement une personne devra faire la Bérakha ». Si chacun veut faire la Bérakha – on fera un tirage au sort. Donc ici aussi, il est impossible de dire que les filles célibataires peuvent faire la Bérakha alors que leur mère a déjà fait. S'il y a plusieurs familles dans la maison, alors on aura déjà fait cent Bérakhot juste pour l'allumage... On ne fait pas cela, seulement une femme fera la Bérakha pour toutes les autres. En particulier s'il s'agit de la mère, elle fera la Bérakha pour toutes les filles.

Des bougies de défunts pour Chabbat

Mais, le Rabbi a obtenu quelque chose d'exceptionnel grâce à cela. Quoi ? Il y avait des gens qui n'allumaient pas ou bien le faisaient, mais trop tard. Le fait d'autoriser aux jeunes filles de faire la bénédiction a permis de promouvoir l'allumage des bougies de Chabbat. Comment ? Les filles apprenaient, à l'école, qu'elles devaient allumer les bougies de Chabbat. Du coup, en rentrant chez elles, elles disaient, à leur mère, vouloir allumer les bougies. Celles-ci leur disaient finir le travail trop tard, ou autre excuse du genre. L'une de ces filles, après avoir eu une telle réponse de sa mère, alla, le vendredi suivant, acheter deux bougies, sans savoir que c'étaient celles qu'on utilise pour les défunts. Puis, elle les alluma, avant Chabbat. En rentrant, ses parents la tient devant les bougies. Ils lui demandèrent « qu'est-ce que cela ? ». La fille répondit « c'est une bougie pour papa et une pour maman ». Ils l'ont mal pris, comme si elle avait allumait des bougies à leur mémoire. Alors, ils lui dirent « la prochaine fois, n'allume pas, la prochaine fois, nous le ferons personnellement ». Et ainsi, par ce mérite, cette famille commença à allumer les bougies de Chabbat, au moment voulu.

Le Ben Ich Hai

Le Rabbi a de très grands mérites. Nous ne venons pas polémiquer sur ses directives. Nous voulons, seulement, annoncer que, selon le rite séfarade et Maran, cela ne se fait pas que plusieurs femmes fassent la bénédiction sur les bougies, dans une même maison. Le Ben Ich Hai est du même avis. Il écrit que si une femme récite la bénédiction sur les bougies, le mari ne pourra pas la faire à son tour. Il n'a pas dit « si la femme a déjà récité », mais, même « si elle va la réciter ». D'ailleurs, j'avais polémiqué

avec le Rav Benyamin Zilber zatsal, auteur du livre Az Nidberou, à ce sujet. Nous pouvons donc conclure du Ben Ich Hai, que même si la femme n'a pas encore fait la bénédiction sur l'allumage, le mari et les enfants ne pourront pas réciter celle-ci, puisque le droit revient à la femme, pilier de la maison.

Le Gaon Rabbi Tzion Lévy a'h, rabbin du Panama

Cette semaine (le 26 Hechwan), c'est la Hiloula du Rav Tzion Lévy a'h. Il était rabbin du Panama. On peut voir sa photo dans le Kol Sinai, où on peut le voir quasiment sans barbe. Le Rav Ezra Attia l'avait envoyé au Panama, il savait qui envoyer. Car au Panama, il y avait des juifs complètement ignorants. Lors de son premier Chabbat, il attendit, samedi matin, jusqu'au 9h, pour faire la prière du matin, puis on lui annonça qu'il n'y avait pas minian. Que faire ? Les fidèles se mirent, en plein Chabbat, à appeler, au téléphone, des collègues pour compléter Minian. Mais, ils faisaient cela, par ignorance. Les gens commencèrent à arriver. Puis, le Rav leur expliqua l'interdiction d'utiliser le téléphone, durant Chabbat, et l'importance d'arriver, à l'heure, pour la prière. Les fidèles lui expliquèrent qu'après le bon repas du vendredi soir, ils avaient du mal à se lever plus tôt. Il leur demanda de faire un effort et leur parla de manière agréable, en leur expliquant l'importance de chaque chose. Ainsi, il réussit à faire progresser la communauté et les rendre respectueux du Chabbat. A son époque, il aucun juif n'était marié à une non juive. Il avait une très grande influence sur la communauté, leur faisait des cours,...

Sauver un juif du péché

Une fois, un juif avait souhaité épouser une non juive. Malgré les mots du Rav, il ne voulait pas se rétracter. Que fit le Rav ? Le jour du mariage, le Rav invita l'homme chez lui pour lui « remettre un cadeau ». Quand ce dernier arriva chez le Rav, il lui demanda de lui prêter son portable pour un coup de fil. Sauf que le Rav récupérable téléphone, et s'enferma au bureau, avec le téléphone, en laissant les heures passer. L'homme s'impacienta, attendait qu'on lui rende son téléphone pour aller se marier, et ne voulait pas partir sans. Après plusieurs heures, le Rav le lui rendit, et l'homme, contrarié de l'attente et du retard qu'il aurait, de dépêcha d'aller à son mariage. A son arrivée, la mariée, vexée du retard de son fiancée, le traita de « Sale juif, je ne veux plus me marier avec toi ». Le lendemain, l'homme vint, à la synagogue, armé. Quand le Rav le vit, il lui dit « Vas-y, tire, j'accepte de mourir afin de te sauver de l'interdit ». L'homme, touché par les mots du Rav, fit marche arrière. Il épousa une fille juive, et les choses rentrèrent dans l'ordre. C'était la dévotion du Rav, prêt à se faire tuer pour sauver un juif de la faute.

Tu n'es pas un policier, mais un Rav

Certains rabbins, à Djerba, refusèrent d'accepter un salaire, à cause de la responsabilité. Ils se disaient « si une personne mange un mélange de lait-viande, serais-je responsable? ». En réalité, ce n'est pas ainsi. Le rabbin doit enseigner les lois et c'est tout. Ce n'est pas un policier, mais un rabbin. Le Rav Ovadia Yossef a'h disait « ne vous appuyez pas sur la cachrouit que je donne à Tel Aviv, car il peut arriver que nous acceptions de la donner, juste pour ne pas que la cachrouit du restaurant ne se dégrade plus. Comment? Il existe, par exemple, des restaurants qui respectaient l'interdiction de mélanger le lait et la viande mais, servaient les deux, séparément. Et on ne pouvait pas imposer plus, car, sinon, aucun restaurant caché n'aurait existé, à Tel Aviv. Comme c'était le cas, en France, à l'époque. Mais, depuis, on peut trouver, en France, des restaurants bien cachés. En effet, les rabbins nord-africains, venant d'Algérie, Tunisie ou Maroc, insistèrent pour une cachrouit rigoureuse, et ils l'ont obtenu. Même à Tel Aviv, cela s'est arrangé. Peut-être, pas tout, mais ce qui est caché l'est véritablement. Il faut donc être vigilant.

Séfer Torah pour nouveau marié

Dans la paracha Hayé Sarah, se trouve le passage de « Véavraham zaken ». Après l'histoire de l'enterrement de Sarah, la Torah raconte le moment où Avraham s'occupe de chercher une femme pour Its'hak. C'est un passage joyeux qui était lu, dans un Séfer Torah sorti pour l'occasion d'un mariage, le Chabbat suivant les festivités. C'était une coutume des juifs d'Afrique du Nord. Et les gens chantaient pour chacun des sept versets, ainsi que pour leur traduction en araméen. Et pourquoi traduire en araméen ? Car c'était ainsi la coutume de traduire chaque verset de la Torah en araméen, à l'époque de la Guemara. C'est pourquoi, en l'honneur du marié, nous lisons cette traduction. Après cette lecture, le nouveau marié faisait un tour avec le Séfer Torah, et les gens accouraient pour l'embrasser. Nous ne connaissions pas la raison d'une telle coutume jusqu'à ce que Rabbi Khalfoun a'h écrive, dans son livre Brit Kehouna, que c'est comme si le marié jurait sur le Séfer, de faire attention à ne pas s'assimiler, ni lui, ni ses enfants.

Retard à la synagogue

Une histoire du genre s'est passée, de nos jours. J'ai un élève, devenu un grand érudit, qui s'appelle Rabbi Haim Perez. Il avait commencé à étudier chez mon père, à Tunis, en 5722, puis vint à Kissé Rahamim. C'était un prodige. Dans sa ville, en France, vivait un juif assimilé, du nom de Dr Stern, qui ne venait à la synagogue, qu'à Kippour, et seulement lors de la Néïla, par respect pour sa grand-mère qui lui demandait d'y aller. Une année, le Rav Haim Pères lui dit « Dr Stern, je vais te punir de ne pas être venu hier soir. Tu vas faire un tour avec le Séfer Torah,

dans la synagogue » (j'ai entendu que, depuis, il a fait Techouva).

Le Hatan fait la bénédiction

Jusqu'à ce jour, à Djerba, on fait sortir un Séfer Torah supplémentaire pour le nouveau marié. Et un jour, dans un mochav, le Rav ashkénaze d'une synagogue m'a appelé pour me dire « nous sommes ashkénazes, mais nous avons un fidèle, originaire de Djerba, qui vient de se marier. Le père du Hatan demande à réaliser la coutume de faire sortir un Séfer pour le Hatan, durant Chabbat ». Je lui ai dit « sache que cette coutume est ancienne, et est retrouvée dans le Aroukh, et chez Rabbi Yehouda de Barcelone, et j'ai écrit, à ce sujet, un article dans le fascicule Or Torah, avec des sources. Mais, si vous n'en avez pas l'habitude, ce n'est pas grave. Seulement, ne pense pas que c'est une coutume futile ». Que s'est-il finalement passé? Le Chabbat, le père du Hatan a forcé la sortie du Séfer Torah. Il a dit au rabbin « qu'est-ce que cela peut te faire?! Ce n'est pas toi qui récitera la bénédiction, mais le Hatan! Laisse-le faire! »

Qu'est-ce qu'un idiot?

On raconte qu'une fois, le Rambam marchait, durant la fête de Souccot, avec le loulav en main, et rencontra le roi qui lui dit, alors: « tu es un sage, comment continues-tu à faire des coutumes bêtes pareilles? ». Et le Rambam répondit « la grande bêtise est de jeter des pierres ». Le roi n'a pas réagi. Mais, par la suite, un ministre du roi lui expliqua que le Rambam faisait allusion à une coutume musulmane. Le roi chercha alors à le tuer.

Le jeûne du Rambam

Le Rambam savait que cela risquait d'arriver. Il prit alors vite un bateau et s'en alla. Il eut beaucoup de miracles pour s'en sortir. Et laissa une écriture : « comme ce jour-là, je n'ai trouvé qu'Hachem pour m'aider, chaque année, à cette date (10 Iyar), je ferai un jeûne de la parole, en remerciement à l'Eternel ». C'est une lettre touchante. Chacun doit connaître la force de la prière. En difficulté, il faut verser son cœur, en priant, et on voit alors des délivrances et des miracles inattendus. Et ainsi nous mériterons de voir des délivrances et des miracles, avec l'aide d'Hachem, et nous mériterons la délivrance complète bientôt et de nos jours, amen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Its'hak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée, grands et petits, autant ceux ici présents que ceux qui écoutent en direct, et ceux qui lisent le feuillet Bait Neeman. Qu'Hachem leur fasse mériter de voir leurs descendants respectueux de la Torah et des mitsvots, dans la tranquillité, la bonne et longue vie, la richesse, le bonheur et le respect, amen.